JANVIER 2012

Le Joyau

Distribué gratuitement à Barnston-Ouest

www.barnston-ouest.ca

Plaisirs d'hiver

À Barnston-Ouest

Le comité des loisirs de Barnston-Ouest

vous invite à venir célébrer l'hiver en famille le 12 février 2012 à la patinoire de Kingscroft de 13h00 à 16h00.

Au menu: patinage, match de hockey amical, randonnée de raquette, sculpture de neige et encore plus. De nombreux prix de présences vous attendent. Des surprises pour les jeunes et un bon chocolat chaud vous attendent.

Cette activité est organisée en collaboration avec le comité des loisirs de Barnston-Ouest, Kino-Québec et la MRC de Coaticook

Julie Grenier, responsable du comité des loisirs. Pour information 819-838-1625.
Martine Auray, agente de développement en loisir MRC de Coaticook.

En cas de pluie abondante ou de froid intense l'événement sera annulé

On vous attend pour fêter l'hiver !

Dans ce numéro :

Séance du conseil	*3*
Avis Public	*4*
Prévenir le vol	*5*
Comité des loisirs	*6*
Licence pour chien	*6*
Prévention incendie	*8*
Hommage	*10*

APPELS IMPORTANTS

INCENDIES	**911**
EN CAS D'URGENCE	**911**
AMBULANCE DE COATICOOK	**911**
CLSC	819-849-4876
CHUS	819-346-1110
PAROISSE	819-849-6884
SÛRETÉ DU QUÉBEC *information	819-849-4813
SÛRETÉ DU QUÉBEC *urgence	310-4141
BUREAU MUNICIPAL	819-838-4334
INSPECTEUR MUNICIPAL	819-578-6171
CENTRE COMMUNAUTAIRE	819-838-5650
SITE D'ENFOUISSEMENT	819-849-9479
INFO EXCAVATION	1-800-663-9228
INFO CRIME	1-800-711-1800
INFO SANTÉ	**811**
AIDE ABUS AÎNÉS	1-888-489-2287

Hydro Québec

PANNES ET URGENCES
1-800-790-2424

CONSEIL MUNICIPAL

GHISLAINE LEBLOND, MAIRE	819-849-7887
JOHN PISZAR	819-876-1073
RICHARD D'AMOUR	819-838-4626
ROBERT COPPENRATH	514-516-4617
SERGE TREMBLAY	819-849-6874
JULIE GRENIER	819-838-1625
JEAN-PIERRE PELLETIER	819-838-5664

Les séances du conseil ont lieu
le 1er lundi du mois
à compter de 19h30
au
Centre communautaire,
2081 ch. Way's Mills

Heures d'ouverture du bureau
de la Municipalité de Barnston-Ouest
Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30
Vendredi fermé

Vous avez des suggestions ou commentaires
Contactez-nous au 819-838-4334
Rédaction et mise en page: Sylvie Dolbec, Manon Bergeron
Traduction: Somen Goodman
Courriel: barnston.ouest@xittel.ca
site internet: www.barnston-ouest.ca

BACS DE RÉCUPÉRATION ET DE MATIÈRES COMPOSTABLES

Avec la venue de l'hiver et de la neige de nombreux bacs restent plusieurs jours au abord des routes de la municipalité. Veuillez ramasser vos bacs dès que possible après la collecte afin d'éviter d'obstruer la circulation des équipements de déneigement qui risquent d'endommager vos bacs.

INFORMATION IMPORTANTE

EN CAS D'URGENCE:
AMBULANCE, POMPIER, POLICE
COMPOSEZ LE 9-1-1

IL EST IMPORTANT DE PRÉCISER QUE VOUS ÊTES DANS
LA MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST

IMPORTANT—VEUILLEZ NOTER

QUE POUR LES PERMIS DE RÉNOVATION, AGRANDISSEMENT, NOUVELLE CONSTRUCTION—RÉSIDENTIELLE, AGRICOLE OU AUTRES, POUR LES PERMIS D' INSTALLATION SEPTIQUE ET LE CAPTAGE D'EAU (PUITS), INFORMATIONS SUR LES RÈGLEMENTS D'URBANISME

VEUILLEZ CONTACTER
M. YVAN VANASSE,
INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

LE JEUDI EN AVANT-MIDI (8h30 A 12h00)
AU BUREAU MUNICIPAL—838-4334

Le permis d'installation septique
est obligatoire et une visite de l'inspecteur est requise pour l'inspection des travaux
Veuillez contacter M. Yvan Vanasse
Inspecteur en bâtiment et environnement
Le jeudi de 8h30 à 12h00

Conseil municipal :

Séance ordinaire du 9 janvier 2012

Cette page ne contient que l'essentiel des délibérations du conseil municipal. Elle ne remplace en aucun cas le procès-verbal.

Présences : ***Ghislaine Leblond, maire et les conseillers (ères) Johnny Piszar, Richard D'Amour, Robert Coppenrath, Serge Tremblay, Julie Grenier, Jean-Pierre Pelletier et Manon Bergeron dir.générale, Claude Lachapelle insp. municipal.***

Résolution – entente relative à la protection contre l'incendie 2012 (municipalité d'Ayer's Cliff)
Par cette résolution, les membres du conseil acceptent ladite entente telle que présentée et en autorise le paiement en date du 1er mars 2012 au montant de 22 500$.

Demande d'entente mutuelle de prêt de locaux en cas de sinistre majeur par les municipalités d'Ayer's Cliff et Hatley.
Le conseil municipal accepte la demande du Comité intermunicipal du Village d'Ayer's Cliff et de Hatley portant sur une entente mutuelle de prêt de locaux en cas de sinistre majeur.;

Centre local de développement (CLD) – Renouvellement de la brochure touristique
La municipalité renouvelle le contrat 2012-2014 en y réservant ¼ page dans la brochure touristique et en approuve le paiement de 275$ plus les taxes applicables et ceci par saison, soit 2012-2013 et 2013-2014.

Demande de commandite - Fondation des maladies du cœur, secteur de Coaticook.
La municipalité accepte de verser la somme de 100$ audit organisme, dont deux (2) billets seront remis afin d'assister au spectacle-bénéfice « Coeurdialement Vôtre » qui aura lieu le 11 février prochain à Coaticook.

Adoption du règlement #234-2012 « Règlement relatif à la prévention contre les incendies ».
La réglementation touche tous les immeubles, soit de type «résidentiel», «bâtiment agricole», «édifices publics et à caractère public, les commerces, usines, entrepôts et industries».

Avis de motion «Règlement #224-2012 sur le Plan d'urbanisme» et adoption du projet dudit règlement
Avis de motion « Règlement #225-2012 sur le Zonage» et adoption du projet dudit règlement
Avis de motion «Règlement #226-2012 sur le Lotissement» et adoption du projet dudit règlement
Avis de motion «Règlement #227-2012 de Construction» et adoption du projet dudit règlement
Avis de motion «Règlement #228-2012 sur les permis et certificats »
Avis de motion «Règlement #229-2012 sur les conditions d'émission des permis de construction » et adoption du projet dudit règlement
Avis de motion «Règlement #230-2012 sur les Dérogations mineures » et adoption du projet dudit règlement
Avis de motion «Règlement #231-2012 sur les Usages conditionnels» et adoption du projet dudit règlement
Avis de motion «Règlement #232-2012 sur les Plans d'aménagement d'ensemble (PAE) » et adoption du projet dudit règlement
Avis de motion «Règlement #233-2012 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et adoption du projet dudit règlement
(voir les avis publics en page 4 et centrale en version française seulement)

Don à la Fondation du Centre de santé et des services sociaux (CSSS)
Les membres du conseil autorisent la dépense de 200$ à titre de don à la Fondation, tel que suggéré par la famille de monsieur Roméo Lagueux.

Demande d'autorisation de la tenue d'un 2e festival par Shazamfest
Par résolution, à la majorité, le conseil municipal autorise la tenue d'un autre festival (musique électronique) en 2012, qui aura lieu les 13 et 14 juillet.

Avertissement

Les résumés des séances du Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d'avantage administratif. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST

Avis public de consultation aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement n° 224-2012 intitulé : *«Règlement du plan d'urbanisme»* et résumé du projet de plan d'urbanisme

Conformément aux articles 109 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 9 janvier 2012, le conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest a adopté par résolution le projet de règlement n° 224 -2012 intitulé : *«Règlement du plan d'urbanisme»*.

Ce règlement a pour objet de remplacer l'actuel plan d'urbanisme de la Municipalité. Il contient une description de la Municipalité, un bilan de la problématique d'aménagement de son territoire, les grandes orientations et objectifs d'aménagement, les grandes affectations du sol et les densités de son occupation, la problématique en matière de transport ainsi que des zones à rénover, restaurer ou à protéger.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 01 février 2012, à 19 h 30, au centre communautaire situé au 2081, chemin Way's Mills, à Barnston-Ouest. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, voici un **résumé du projet de plan d'urbanisme** de la municipalité:

Le règlement sur le plan d'urbanisme a pour objet de remplacer l'actuel plan d'urbanisme de la Municipalité adopté en 1988 dans le cadre de la révision de l'ensemble de la réglementation d'urbanisme applicable sur le territoire de Barnston-Ouest.

Le plan d'urbanisme contient premièrement une description de la Municipalité au niveau de son territoire et de son évolution socio-démographique et économique, de ses territoires d'intérêt et de ses zones de contraintes. Le plan d'urbanisme dresse par la suite un bilan en six éléments des enjeux d'aménagement du territoire de la municipalité.

Le plan d'urbanisme énonce une vision stratégique d'aménagement du territoire qui guide les intention d'aménagement à long terme. Cette vision est la suivante :

> *« Forte de son développement économique fondé sur la ruralité, la municipalité de Barnston-Ouest est une collectivité engagée, privilégiant la protection et la mise en valeur de son patrimoine naturel et bâti »*

Le plan d'urbanisme décrit quatre grandes orientations d'aménagement et leurs moyens de mise en œuvre; ces quatre orientations sont :

- *Confirmer l'importance du rôle de l'agriculture sur l'économie et le développement de la Municipalité tout en favorisant l'établissement d'usages compatibles.*
- *Revitaliser les deux noyaux villageois tout en gardant leur caractère distinct et conserver le caractère rural et champêtre de certains secteurs où le paysage mérite d'être mis en valeur*
- *Développer une vocation récréo et écotouristisque légère*
- *Favoriser l'implantation de services à la population et les emplois de manière à améliorer la rétention de la population et améliorer la qualité de vie.*

Le plan d'urbanisme prévoit par la suite huit (8) grandes affectations du sol et les densités de son occupation; ces affectations sont les suivantes:

(1) - agricole, (2) - agricole restreinte, (3) - forestière, (4) - forestière restreinte

(5) - rurale, (6) - rurale restreinte, (7) - périmètre d'urbanisation, (8) - villégiature forestière

Le plan d'urbanisme décrit les activités compatibles pour chaque affectation et les activités spécifiquement prohibées sur l'ensemble du territoire.

Finalement, le plan d'urbanisme pose la problématique des voies de circulation et les interventions retenues et décrit les zones à rénover, restaurer et protéger en vue des remettre en état ou d'en conserver leur intégrité.

DONNÉ À BARNSTON-OUEST, CE 11 JANVIER 2012

MANON BERGERON

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Prévenir le vol… Dans votre chalet

Avec la saison froide qui approche et quelques introductions par effraction qui sont survenues ces derniers mois dans votre municipalité, j'ai eu l'idée de vous faire part de certaines démarches, facilement réalisables, afin de prévenir le vol dans votre chalet.

La Sûreté du Québec a mis sur pied le programme Œil de Lynx dans le but d'outiller les propriétaires de résidences secondaires pour réduire les risques de vol et de vandalisme.

Ce programme se définit en trois volets: burinage, inventaire, observation et signalement.

Burinage:
Tout d'abord, évitez de conserver des objets de valeur (armes, appareils de chauffage, outils, VTT) dans votre chalet. Si de l'extérieur, rien ne semble intéressant pour un voleur, il risque bien de ne pas entrer.

Si certains objets ne peuvent pas être ramenés à votre résidence principale, ils devraient être burinés. En y inscrivant votre nom ou numéro de permis de conduire par exemple, l'article tant convoité devient moins attrayant. Aussi, l'article buriné sera aussi plus facile a identifier s'il est retrouvé.

Pour les intéressés, sachez que la municipalité de Barnston-Ouest dispose d'un burin qui peut vous être prêté gratuitement. Il en est de même pour le poste de police de Coaticook.

Inventaire:
Il est également conseillé de faire un inventaire de tous vos biens et de prendre des photos de vos différentes pièces et objets. Faites une liste (article, marque, modèle, numéro de série, couleur, valeur) que vous placerez en lieu sûr. Ces actions pourraient vous aider en cas de vol, mais aussi en cas d'incendie.

Observation et Signalement:
Résidents et propriétaires de chalets, vous êtes les personnes qui connaissez le mieux votre secteur, d'où votre apport essentiel à la cueillette d'informations. Soyez à l'affût des éléments qui éveillent vos soupçons.

Par exemple, si vous voyez un véhicule suspect, notez: la marque, le modèle, la couleur, le numéro de plaque d'immatriculation, les particularités, ce qui vous semble louche ou inhabituel. Toute personne ou véhicule suspect devrait être signalé à la police.

Finalement, si vous êtes propriétaire de chalet mais n'êtes pas résident de Barnston-Ouest, il serait pertinent de laisser vos coordonnées à l'hôtel de ville afin d'être joignable si un événement se produisait.

Texte: Marie-Andrée Boutin,
Sureté du Québec
de la MRC de Coaticook.

TAXES MUNICIPALES 2012
Municipalités de la MRC de Coaticook

MUNICIPALITÉ	TAXE FONCIÈRE	(incluant la Sûreté du Québec)	
	Année 2012	**Année 2011**	
Barnston-Ouest	**.75$ / 100$**	.75$ / 100$	**d'évaluation**
Stanstead Est	**.74$ / 100$**	.7438$ / 100$	d'évaluation
St-Herménégilde	**.97$ / 100$**	.95$ / 100$	d'évaluation
East Hereford	**.95$ / 100$**	.95$ / 100$	d'évaluation
St-Malo	**$ / 100$**	.68$ / 100$	d'évaluation
Dixville	**.81$ / 100$**	.77$ / 100$	d'évaluation
Compton	**$ / 100$**	.855$ / 100$	d'évaluation
Ste-Edwidge de Clifton	**.92$ / 100$**	.92$ / 100$	d'évaluation
St-Venant de Paquette	**1.12$ / 100$**	1.12$ / 100$	d'évaluation
Martinville	**.9594$ / 100$**	.9543$ / 100$	d'évaluation
Waterville	**.96$ / 100$**	.92$ / 100$	d'évaluation

Renouvellement et demande de licence pour chien

La période de renouvellement des licences pour chiens, qui figure à notre registre est valide du 01 janvier au 31 décembre et le renouvellement se fait automatiquement si votre chien y est inscrit. La facturation se fait directement sur votre compte de taxes.

Vous n'avez plus votre chien ?
Vous avez perdu sa médaille ?
Vous n'avez pas enregistré votre chien ?
Communiquez sans tarder avec le bureau municipal au

819-838-4334

Un nouvel animal ?
Un nouveau compagnon fait désormais partie de la famille ou vous venez d'emménager ? Selon la réglementation municipale, vous devez enregistrer votre animal. Pour ce faire présentez vous au bureau municipal au 741 ch. Hunter et remplissez le formulaire de demande de licence, une licence numérotée vous sera attribuée et des frais de 10.00$ vous seront facturés.

Une Licence d'identification : Une question de sécurité et de tranquillité d'esprit.
Pourquoi votre animal devrait-il porter un médaillon ?
D'abord, pour assurer sa sécurité, puis en second lieu, vous procurer une tranquillité d'esprit.
Si votre animal s'égare ou fugue, le médaillon constitue en effet la méthode la plus efficace de lui assurer un retour rapide à la maison. Grâce au numéro inscrit sur ce médaillon, le personnel de la municipalité retracera instantanément vos coordonnées et communiquera avec vous dans les plus brefs délais. Néanmoins, aussi minime soit-il, le risque qu'il perde son médaillon demeure. Advenant la perte ou la destruction du médaillon, le propriétaire à qui il a été délivré peut en obtenir un autre gratuitement.

Comité des loisirs

Barnston-Ouest

Est à la recherche de gens dynamiques pour le comité des loisirs de notre communauté.

Si vous êtes intéressés à vous impliquer, soyez présents :

Le mercredi 25 janvier 2012 au Centre communautaire à 19h30

S'il vous est impossible de vous présenter, laissez quand même votre nom au bureau de la municipalité 819-838-4334.

Ensemble, rendons notre milieu de vie plus agréable.

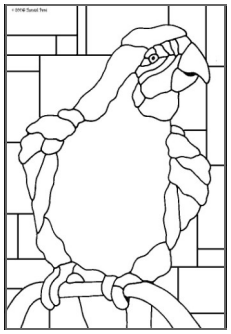

AVIS AUX INTÉRESSÉS

JANVIER 2012

Ateliers de Vitrail
en Janvier et Février 2012
au Centre Communautaire

Pour information et inscription Gaby Morin 819-838-1406

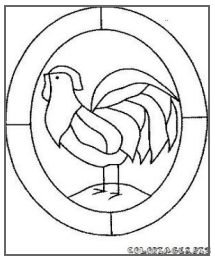

Collecte des matières compostables…..

Voici quelques rappels concernant ce programme:

PROBLÈME DE GEL ?

Pour éviter que les matières restent gelées à l'intérieur du bac lors de la collecte, placez un morceau de carton ou un journal dans le fond du bac (sur la grille).

Sacs en plastique

AUCUN sac en plastique n'est accepté dans le bac brun, pas même les sacs biodégradables. En effet, ce qui est biodégradable n'est pas nécessairement compostable ! Pour être compostable, la matière doit se décomposer dans un laps de temps très court (moins d'un an) et ne laisser aucun résidu indésirable dans le compost.

Attention au styromousse !

Le styromousse (barquette de viande par exemple), n'est **PAS** compostable et n'est PAS accepté dans le bac de récupération (bleu). Il est donc destiné aux **déchets**.

Par Monique Clément

NB: Assurez-vous de ne pas laisser vos bacs aux abords du chemin après chaque collecte.

INFORMATIONS IMPORTANTES
POUR VOS BACS BRUNS (MATIÈRES COMPOSTABLES)

BACS BRUNS (matières compostables)

L'entrepreneur a été avisé, de ne pas recueillir les bacs bruns dont les matières compostables sont gelées dans le fond du bac, car lors des manœuvres avec le bras mécanique du camion, le bac peut être endommagé et/ou les roues brisées. Veuillez vous assurer de suivre les directives **« problème de gel ».**

Conformément à l'article 19 du règlement municipal # 162, sur les nuisances, il est tout à fait interdit de jeter ou déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé dans les chemins, allées, cours, terrains publics, places publiques, eau et cours d'eaux municipaux, sous peine d'une amende de 150$.

SEMAINE QUÉBÉCOISE POUR UN AVENIR SANS TABAC

j'arrête. 1 866 j'arrête www.jarrete.qc.ca centres d'abandon du tabagisme

DU 15 AU 21 JANVIER 2012

1 866 JARRÊTE
www.jarrete.qc.ca

Santé et Services sociaux Québec

Pour votre sécurité en cas d'incendie :

Déneigez vos balcons et autres sorties!

Cet hiver, votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invitent à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie.

Conseils de sécurité pour les sorties

Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse;

Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps;

Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio;

Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport;

Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble;

Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.

Autres conseils de prévention incendie pour la période hivernale

Disposez des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles car elles peuvent rester chaudes **jusqu'à 1 semaine et plus.** Plusieurs incendies sont causés chaque année en raison de cendres chaudes laissées à l'intérieur ou près d'un bâtiment ;

Installez un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, incluant le sous-sol et vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de ceux-ci. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Installez un ou des avertisseurs de monoxyde de carbone près du foyer ou du poêle à bois et des chambres, en s'assurant de suivre les recommandations du fabricant. Le monoxyde de carbone provient de nombreuses sources de combustion telles que le chauffage au bois, granule, propane, gaz naturel, les véhicules motorisés, etc. À noter que les cendres chaudes sont aussi une source de monoxyde de carbone, de là l'importance de les mettre à l'extérieur…

Advenant que le feu prenne dans la cheminée…

Fermez la clé ;
Sortez immédiatement ;
Composez le 9-1-1 de chez un voisin.

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec votre service de protection incendie municipal, le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook ou visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section *Sécurité incendie*.

Jonathan Garceau
Technicien en prévention incendie
MRC de Coaticook

LES PERMIS DE FEU SONT GRATUITS

Vous n'avez qu'à contacter l'inspecteur municipal, Claude Lachapelle du **lundi au vendredi** au (819) 578-6171 – qui vous émettra ou non le permis de brûlage, selon les directives des départements incendies desservant notre territoire.

IL EST OBLIGATOIRE !!!!

Communautés solidaires de ses aînés …

Un service gratuit d'information et de références s'adressant aux aînés de la MRC de Coaticook

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK

Des questions ???

On est là pour vous aider à trouver les réponses!

Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook
23 rue Cutting, Coaticook,J1A 2G2
819-849-7011 poste 7
aines_srg@cabmrccoaticook.org

Prévision du temps qu'il fera

selon l'Almanach du Peuple 2012

Le mois janvier vient du latin *Januaris mensis*, mois de Janus. Ce dieu de la paix et de la guerre avait double visage: les portes de son temple étaient ouvertes quand Rome était en guerre et fermées quand la paix était rétablie.

15 au 21 janvier: On aura droit à un soleil radieux toute la semaine, mais le froid sévira. Les vents seront présents pendant les premiers jours, mais s'apaiseront à mesure que la semaine s'écoulera.

22 au 28 janvier: La neige débutera en mouton et se développera en lion. La tempête devrait se poursuivre de façon plus ou moins intense pour s'apaiser ensuite et laisser place à un ciel sans nuage et un soleil radieux.

29 au 4 février: Période très froide avec quelques chutes de neige prévus en début de semaine, surtout au nord et dans l'est. Une série de tempêtes des États-Unis provoquera une accumulation de neige importante.

5 au 11 février: De la pluie glacée suivie de neige, puis le temps se calme et le soleil réapparaît pendant quelques jours. La température demeure froide même si les vents sont faibles.

12 au 18 février: Possibilité de 10 à 20 cm de neige au début de la semaine. Les chutes de neige se poursuivront ensuite pour se changer en légers flocons. Le temps sera beaucoup plus doux.

Programation 2011-2012

Pavillon des Arts et de la culture de Coaticook

Alexandre Poulin - samedi 17 décembre à 20h00
Les galas d'amateurs se succèdent et les bars de chansonniers font partie de son parcours. Pour lui la musique et les mots sont plus qu'importants.

Copeaux des neiges - dimanche 29 janvier à 14h00
Mais, étrangement, les pantins ne semblent pas connaître ce mystérieux vieillard avec qui ils s'envoleront dans le ciel.

Ladies of the Canyon - vendredi 3 février à 20h00
Ladies of the Canyon, un groupe de quatre amies qui ont décidé d'unir leurs talents pour écrire et interpréter des chansons.

Catherine Sénart chante Stéphane Venne - 10 février à 20h00
Le jeu, la musique et la chanson font partie de sa vie depuis qu'elle est toute petite.

Billets en vente au 116, rue Wellington, Coaticook
par téléphone 819-849-6371 ou www.pavillondesarts.qc.ca

Paroisse St-Wilfrid de Kingscroft

Communauté locale St-Wilfrid de Kingscroft

1– Parcours de catéchèse.

Ils reprennent les 25 janvier, les 8 février et 22 février. Ils sont 8 jeunes avec leur catéchète Marguerite Viens. La célébration du Premier Pardon aura lieu dimanche le 11 mars à 14 heures à l'église St-Jean.

2- Souhaits pour l'année bissextile 2012:

12 mois de BONHEUR
52 semaines de FRATERNITÉ
366 jours de PAIX
8784 heures de JOIE
63 244 800 secondes de SÉRÉNITÉ.

Jean-Marc Berger, ptre-vicaire

SIGNALISATION 911

VOTRE SIGNALISATION 911 - NUMÉROS CIVIQUES INSTALLÉS AUX ABORDS DES CHEMINS IDENTIFIANT VOTRE RÉSIDENCE EN CAS D'URGENCE EST TOUJOURS EN PLACE ?

Veuillez vérifier si cette signalisation est toujours en place et visible. Si elle a été abîmée ou qu'elle est tombée, communiquez immédiatement avec l'inspecteur municipal au 819-578-6171, qui s'assurera de la réinstaller dans les plus brefs délais, **c'est une question de sécurité**.

HOMMAGE À MONSIEUR ROMÉO LAGUEUX

Né le 8 mars 1917 dans le Comté de Mégantic, monsieur Roméo Lagueux est arrivé avec ses parents à Stanstead-Est en 1919. C'est en septembre 1940 que monsieur Lagueux a acheté la ferme de Clair Libby, à Libbytown, où il y vivra près de 72 ans! Le 19 octobre 1940, il épouse Marie-Ange Lachance, enseignante, et le couple aura huit enfants : Solange, Roger, Gilles, Michel, Lisette, Gérald, Jean-Paul et Patricia, 22 petits-enfants et 35 arrières petits-enfants.

Monsieur Lagueux a acheté la ferme de monsieur Libby avec 15 vaches, 11 taures, 3 chevaux, une truie et des poules. Pendant les premières années, monsieur Lagueux faisait la traite manuelle de ses vaches et travaillait la terre avec ses chevaux. Il cultivait le chou de siam, l'avoine et ensuite de l'orge. S'il travaillait fort sur sa ferme, il aidait également les fermiers des environs. Et jusqu'à tout récemment, monsieur Lagueux donnait encore un coup de main à son fils Gilles pour les travaux de la ferme.

Un résident de longue date de Barnston-Ouest, monsieur Lagueux en était la mémoire vive. Lors de la journée Contes et Images d'Antan tenue le 4 octobre 2009, monsieur Lagueux, auquel s'était joint monsieur Stanley Holmes, a partagé ses souvenirs avec un auditoire conquis. Il a décrit la crémerie de Way's Mills où les fermiers allaient porter leur crème et où on la conservait grâce à la glace coupée pendant l'hiver et gardée toute l'année dans du bran de scie. Il a parlé de la Carnation Milk Co., dont la forte concurrence a éventuellement causé la fermeture de la crémerie et le poste de dépôt pour le lait aménagé à Kingscroft. Monsieur Lagueux a évoqué le Kingscroft de cette époque, avec son hôtel, son forgeron, ses sheds à chevaux, et a parlé de la très belle église de Saint-Wilfrid. Il a décrit la « shoppe » à laine Sheard de Way's Mills, le feu qui l'a détruit, et l'achat de l'emplacement par la Belding Corticelli pour la manufacture de lacets. Il a rappelé que la bâtisse du bureau municipal avait été construite par les Sheard pour en faire un lieu de rassemblement pour les jeunes, qui s'amusaient sur la patinoire située à l'arrière. Monsieur Lagueux a parlé du magasin général de monsieur Sargeant, acheté par monsieur Emo, et du commerce de monsieur Davis qui vendait la moulée. Il s'est rappelé de monsieur Routier, forgeron, qui ferrait encore les chevaux, de monsieur Gladhill, l'un des derniers maîtres de poste, et de monsieur Cramer, qui opérait le moulin à scie sur la Niger. Il a également évoqué l'ancienne école catholique française qui se trouvait près du moulin actuel de monsieur Gemmel. Monsieur Lagueux, sourire aux lèvres, a souligné que pour 50¢, on pouvait aller danser chaque samedi soir au centre communautaire!

Monsieur Lagueux s'est activement impliqué dans son milieu, contribuant à l'essor de la municipalité. Il a été marguiller de la paroisse de Kingscroft pendant 3 ans, et secrétaire scolaire pendant 1 an. Il a également occupé les fonctions de secrétaire-trésorier de Barnston-Ouest pendant près de 12 ans, du 9 avril 1962 au 4 février 1974. Il a ensuite été inspecteur municipal pendant également 12 ans, de mai 1980 à décembre 1992.
Monsieur Lagueux était un homme que voisins et amis prenaient plaisir à saluer lorsqu'il était assis sur sa galerie et avec qui il était bien agréable de jaser, tout en contemplant avec lui les collines ondulées entourant Libbytown.

Monsieur Roméo Lagueux, le doyen de Barnston-Ouest, nous a quittés le 17 décembre 2011. Il nous manquera. C'est la municipalité toute entière qui transmet ses plus sincères condoléances à la famille Lagueux, déjà éprouvée par le décès de Gilles, fils de Roméo, le 16 novembre 2011.

Ghislaine Leblond, maire de Barnston-Ouest,
Anne Leydet, pour le Comité patrimoine et culture de Barnston-Ouest.
Note : L'histoire de la famille des Way reprendra dans le Joyau de février.

La peinture, ça se recycle
www.eco-peinture.ca

LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-MAURICE DE COATICOOK

Heures d'ouverture :

Mardi et mercredi : 12 h à 17 h
Jeudi et vendredi : 12 h à 20 h
Samedi : 9 h à 13 h
Dimanche : 12 h à 15 h

Bibliothèque Françoise-Maurice
34, rue Main Est
Coaticook, Québec
J1A 1N2

Frais d'abonnement :

Adultes : 65,00 $
Moins de 18 ans : 45,00 $
Familial : 110,00 $

N.B. Ses frais sont remboursables par votre municipalité sur présentation de votre reçu d'abonnement.

Cédule des séances ordinaires du conseil municipal – année 2012

Lundi, le 09 janvier 2012 à 19h30
Lundi, le 06 février 2012 à 19h30
Lundi, le 05 mars 2012 à 19h30
Lundi, le 02 avril 2012 à 19h30
Lundi, le 07 mai 2012 à 19h30
Lundi, le 04 juin 2012 à 19h30
Lundi, le 03 juillet 2012 à 19h30
Lundi, le 06 août 2012 à 19h30
Lundi, le 10 septembre 2012 à 19h30
Lundi, le 01 octobre 2012 à 19h30
Lundi, le 05 novembre 2012 à 19h30
Lundi, le 03 décembre 2012 à 19h30

les séances ordinaires ont lieu au centre communautaire situé au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest.

ENVIRONNEMENT GÉNIE CIVIL SMMC

Marco Carrier
Technologue Professionnel
18 ans **d'expérience en environnement**

- Test de sol
- Environnement et génie civil
- Projet domiciliaire ou commercial

75, Ch. St-Pierre • Windsor (Québec) • J1S 2L5
Tél. : (819) 845-3137 • Sans frais : 1-866-999-7662
Téléc. : (819) 845-1255 • Pagette : (819) 560-6622
Courriel : president@smmc.ca • Site web : smmc.ca

JPL entrepreneur électricien

Propriétaires:
Joseph Tremblay
Pierre-Luc Boily

Services:
Agricole, Résidentiel
Commercial, Industriel

105, Scott
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0
T 819-838-4141
F 819-838-4149

Corporation des maîtres électriciens du Québec

CORYLUS

WILLIAM LUCY
(819) 562-9830

- AMÉNAGEMENT PAYSAGER
- MURS - SENTIERS ET PATIOS EN PIERRE
- ENTRETIEN
- JARDINS D'EAU

- LANDSCAPING
- STONE WORK
- MAINTENANCE
- WATER GARDENS

CASE IH

J.M. Chagnon inc.

Tracteur Case IH
Kuhn - Kverneland
Vente et réparation

525, rue Main Ouest
Coaticook J1A 1R2
Tél. : 849-2663
Télécopieur : 849-3058

Le Supermarché en région

IGA Coaticook
265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5
Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

Notre priorité est de toujours mieux vous servir.

Serge et Johanne Arsenault, prop.

Bureau d'accueil touristique

137, rue Michaud
Coaticook, Québec J1A 1A9
819-849-6669
Courriel: ino@tourismecoaticook.qc.ca

Laissez-nous vous aider à planifier vos vacances en famille ou en groupe !

NAPA AUTOPRO www.autoproservice.com
Garage Russell Smith Enr.
1045, Route 141 Sud
Ayer's Cliff, Qc J0B 1C0
Tél.: (819) 838-5073
Fax: (819) 838-5073
Russell Smith
Propriétaire

Tél.: (819) 838-5038
Fax: (819) 838-1149
JAMIE WATSON
General Machining • Usinage Général
Fabrication • Fabrication
Rebuilds Parts • Rebâtir des pièces
2110, ch. Way's Mills, Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0

RE/MAX
RE/MAX D'ABORD INC.
Courtier immobilier agréé
Franchisé indépendant et autonome
Robert Bilodeau
Agent immobilier affilié
157, boul. Jacques-Cartier Sud
Sherbrooke (Québec) J1J 2Z4
Bur.: (819) 822-2222
Fax : (819) 564-1141
Internet : www.remax-quebec.com/dabord
Courriel : bilodo@abacom.com

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Pierre Reid
Député d'Orford
(819)847-3911
618, rue Sherbrooke
Magog, (Québec) J1X 2S6

875 ch. Mc Intyre
Stanstead, Qc J0B 3E0
Tél. : (819) 876-2698
cell. : (819) 823-4720
PLANTATION Francoeur
sapins & excavation
R.B.Q. : 8276-7229-17

CIBC
Services Bancaires aux Entreprises & Agricoles CIBC
Business Banking & CIBC Agricultural services
Pour ce qui compte dans votre vie
For what matters
Coaticook 819-849-6351
Ayer's Cliff 819-838-4227
Stanstead 819-876-2441

Les Autobus G. Ashby Inc.

La sécurité une priorité de tous les instants.
Au service de vos familles depuis 1952.

Location de véhicule scolaire 48 passagers et mini-bus.

2676, chemin Caron
Ayer's Cliff (Québec)
J0B 1C0
Tél.: 819-838-5468 Fax:819-838-1113

Guy Provencher

Les Entreprises G.G.S.
Transport En Vrac et Déneigement

1880, Ch. Provencher
Coaticook (Québec) J1A 2S5
Tél: (819) 849-7002

Yan's Auto Shop

3075 chemin Kingscroft, Kingscroft J0B 1C0
Yan Genest Cordeau
819-838-4111
courtoisie disponible
Carrosserie, antirouille, esthétique,
sablage au jet de sable

www.placesandborn.com

Place Sanborn

Résidence pour personnes agées

Seniors residence

999, rue Sanborn, Ayer's Cliff, Qué.
Tél. : (819) 838-5717 Fax: (819) 838-1645

Coaticook
(819) 849-9891
Magog
(819) 843-8094
Sherbrooke
(819) 821-2116

Tout commence par la confiance

PROMUTUEL
COATICOOK-
SHERBROOKE

www.promutuel.ca

ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

IN HONOUR OF MR ROMÉO LAGUEUX

Born on March 8th, 1917 in Megantic County, Mr. Roméo Lagueux moved to Stanstead East with his parents in 1919. In September 1940, Mr. Lagueux bought Clair Libby's farm, in Libbytown – his home for the next 72 years! On October 19th, 1940, he married Marie-Ange Lachance, a school teacher. The couple had eight children: Solange, Roger, Gilles, Michel, Lisette, Gérald, Jean-Paul and Patricia; 22 grand-children; and 35 great grand-children.

Included in Mr. Lagueux's purchase of the Libby farm were 15 cows, 11 heifers, 3 horses, a sow and chickens. In the early years, he milked his cows by hand and tilled the soil with his horses. He cultivated rutabaga, oats and later on, barley. Not only did Mr. Lagueux work hard on his own farm, but he also lent a helping hand to neighbouring farmers. In fact, until recently, he was still helping his son Gilles on the farm.

A long-time resident of Barnston West, Mr. Lagueux was its living memory. During the event "Tales and Images of Yesteryear", held on October 4th, 2009, he and Mr. Stanley Holmes shared their memories of the past with an extremely appreciative audience. Amongst the many things discussed, Mr. Lagueux talked about how the farmers of the past brought their cream to the Way's Mills creamery; and also described the process of dairy conservation by using ice cut out of a pond during the winter, keeping it buried in wood shavings during the warmer months. He spoke of the Carnation Milk Co., whose strong competition eventually led to the closing of the creamery and that of the milk depot in Kingscroft. Mr. Lagueux recalled the Kingscroft of his youth, with its hotel, its blacksmith, its horse sheds, as well as the beautiful church of St-Wilfrid. He described the Sheard's woolen mill of Way's Mills, the fire that destroyed it and its eventual purchase by Belding Corticelli for the manufacturing of shoelaces. He explained that the building where our municipal office is now lodged was originally built by the Sheards to provide a meeting place for the youngsters who used to play on the skating rink behind the building. Furthermore, Mr. Lagueux spoke of Mr. Sargeant's general store, later purchased by Mr. Emo, as well as the store owned by Mr. Davis who sold feed to the farmers. He remembered Mr. Routier, the blacksmith, who would shoe the horses; Mr. Gladhill, one of our last postmasters; and Mr. Cramer, who operated the saw mill on the Niger. He also talked about the French catholic school which was situated close to Mr. Gemmel's mill. With a smile on his face, Mr. Lagueux reminded his audience that for a mere 50¢, residents could go dancing every Saturday night at the community center!

Mr. Lagueux was actively involved in our community, continuously contributing to its well-being. He was a church warden of the Kingscroft parish for 3 years; school secretary for one year; secretary-treasurer of Barnston West from April 9th, 1962 to February 4th, 1974; and eventually became the municipal inspector from May 1980 to December 1992.

Mr. Lagueux was a fine gentleman with whom it was a pleasure to chat with. Neighbours and friends loved to visit him as he sat on his porch, quietly contemplating the rolling hills surrounding Libbytown.

Mr. Roméo Lagueux, Barnston West's eldest resident, passed away on December 17th, 2011. He will be missed by all. The entire municipality wishes to extend its most sincere condolences to the Lagueux family, who also suffered the loss of Gilles, Roméo's son, on November 16, 2011.

Ghislaine Leblond, Mayor of Barnston West
Anne Leydet, for the Comité patrimoine et culture of Barnston West.
Note: The Way family chronicles will resume in the February issue of the Joyau.

IMPORTANT INFORMATION
REGARDING YOUR BROWN BOXES
(COMPOSTABLE MATERIALS)

BROWN COMPOST BOXES (Compostable materials) The contractor has been advised that he does not have to try to pick up material stuck to the bottom of the container. Material stuck in this way could cause damage to or break the wheels of your brown box while the contractor is trying to loosen it. Please make sure that you follow the instructions on **(Icing problems).**

NOTICE TO RESIDENTS

The lids or all pick-up boxes (garbage, compost and recycling) must be closed for pick-up. The contractor will not empty them otherwise.

Compostable Materials Pick-up…..

Here are some reminders about this programme:

ICING UP PROBLEMS ?
To prevent residues from sticking to the sides of the container instead of being picked up, place a piece of cardboard or newspaper at the bottom of the bin (on the grid).

Plastic Bags
DO NOT USE any plastic bags, whatsoever, not even biodegradable ones. Just because a bag is biodegradable does not make it compostable! For any material to be compostable it must decompose in a very short period of time, (less than a year), without leaving any harmful residues in the compost.
Watch out for Styrofoam!

Stryrofoam (those trays they put meat on, for example) is **NOT** compostable nor is it acceptable in the Recycling containers (Blue boxes). It is only good for **garbage**.

by Monique Clément

NB: Be sure to bring back your bins from the road after each pick up.

Barnston West

Recreation Committee

Is looking for people with enthusiasm to join

our recreation committe**.**

If you think you might be interested, come to :
The Community Centre at 7:30 pm, Wednesday 25th January 2012.
If you are interested but cannot make it, call us at the Municipal Office at 819-838-4334.

Together, let's make where we live the most pleasurable we can.

Dog License Renewal and Application

The Dog License Registry runs from 1st January to 31st December. Licenses are renewed automatically provided that your dog has been registered. The fee is entered directly on your tax bill.

If you no longer have the animal, if you have lost its tag, or if you haven't yet registered the dog, please contact the municipal office as soon as possible at 819-838-4334.

A new animal

If your family has acquired a new pet or if you are going to move here, you must register your animal - it's a Municipal Regulation. The Request for a Dog License forms are available at the municipal office, 741 chemin Hunter. You'll receive a numbered license tag and the $10.00 fee will appear on your tax bill.

The Identity License: It's a question of security and peace of mind.

Why does your dog have to wear an identity tag?
Firstly, it ensures its safety and gives you peace of mind if your animal runs off or is lost. The tag is the most effective and quickest way in which it can be returned to you. Our personnel can easily look up the number of the tag, identify you as the owner and let you know the animal is safe.
If at some time a dog tag should happen to get lost, we'll provide you with a replacement. There is no charge.

SOS Fire Prevention

Jonathan Garceau
Technicien en prévention
Incendie MRC de Coaticook

It's for your security in case of fire
Get rid of snow from balconies and other ways out!

This winter your Fire Service in collaboration with the Ministry of Public Security urges you to look at the advice on security below. You need to be able to get out of the house quickly if there's a fire.

Exits
After each snowfall, clean your exits, balconies and terrace.

Plan for another exit besides your door, such as a balcony or window. Make sure this alternative is free of snow and ice at all times.

Keep the exterior of doors clear of all kinds of objects: bikes; barbecues; patio furniture.

Plan for a rendezvous outside, easy to get to in winter.

Other security ideas to make it easier to get outside
Inside the house, make sure the way out is clear; no junk on stairways or in corridors: toys; boots; school or sport bags.

Check that any windows you might use to exit in case of emergency are accessible to a young child. Make sure that any children in the house know how to open them and to get out. Maybe they'd need a chair or a bench or some other piece of furniture.

Prepare an evacuation plan for your household. Practice getting outside with the whole family. It will increase your chances of getting out safely should there be (heaven's forbid) a fire.

Other advice for winter protection
Dump your ashes in a metal container with its bottom off the ground. Keep it outside, far from anything that could catch fire. Ashes stay hot for up to a week! Many of our fires have been started from hot ashes left indoors or near something that could catch fire.

Make sure you have a smoke detector installed on every floor of the house, including the basement. Check detectors often. If they are not working properly or are more than ten years old, replace them.

Install a CO detector near the fireplace or wood stove and in the bedrooms. Follow the maker's directions. Carbon monoxide can come from all kinds of sources including wood stoves, granular stoves, propane stoves, natural gas heaters, and of course motor vehicles. You cannot smell CO. Hot ashes also give off CO. Take them outside.

In case of a chimney fire
Close the damper.
Get outside immediately
Call 911 from a neighbour's.
Remember to tell them you are in Barnston West.

If you would like more information, don't hesitate to call your Fire Protection Service, or the MRC Coaticook Fire Protection Service. You can also visit www.securitepulbique.gouv.qc.
Go to *Securité incendie*

Text from: Félicité Léao,
Sureté du Québec
MRC de Coaticook

Don't let thieves get into your chalet

With winter upon us and the fact that there have been several invasions during the past several moths in our municipality, I'd like to share with you some steps easy to take to prevent thievery in your chalet.

The Québec Sûreté has set up a programme called the Eye of the Bobcat (Œil de Lynx). The idea is to equip owners of secondary residences to reduce the risk of vandalism and theft.

The programme has three constituents: engraving; inventory; observing and informing.

Engraving
As far as possible avoid leaving objects of value in the chalet (guns, heating units, tools, bikes). Make sure the outside looks as uninteresting as possible. A thief would then probably avoid entering. Anything you cannot take home, have it engraved with your name and your auto license number for instance. Such a marked object is less interesting to a thief. If such an article is lost and then shows up somewhere, it's easy to identify the owner.

If you need one, the Municipality of Barnston West has an engraving tool. It's free. The police in Coaticook also have one free.

Inventory
Take an inventory of everything in the chalet. Taking photos is a good idea. Keep the list in a safe place, not in the chalet. Such a list is useful not only in case of theft but in case of fire.

Observing and Informing
Residents and chalet owners, you are the persons who know your area the best. Your knowledge is essential in the gathering of information. Watch out for anything that arouses your suspicions.

For instance, if you see a vehicle that looks suspicious, note the make, colour and license plate number and what about it that makes you suspicious. Inform the police right away.

Finally, if you own a chalet but don't live in Barnston West leave your home address and phone number at the Municipal Office so that they can call you if necessary.

Text: Marie-Andrée Boutin
Sureté du Québec
MRC de Coaticook

As written in article 19 of the Municipal Regulation # 162, about nuisance, it is prohibited to throw or put in the way snow and ice coming from private property into roads, driveways, public lands, public places, municipal rivers and streams, for a possible penalty of $150.

Community for seniors …

A free information and references service for all seniors of Coaticook's MRC

you find the answers !

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK

Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook
23 rue Cutting, Coaticook,J1A 2G2
819-849-7011 poste 7
aines_srg@cabmrccoaticook.org

911 IDENTIFIERS

911 IDENTIFIERS: IS THE CIVIC HOUSE NUMBER SIGN POSTED BESIDE THE ROAD IN FRONT OF YOUR HOUSE STILL INTACT?

Please check that your house number sign is still in place and visible. If it has been damaged or has fallen down, please get in touch with the Municipal Inspector at 819-578-6171 who will replace it as soon as possible.

It' simportant for the sake of safety.

Municipal Council :

Meeting held January 9th 2012

Please note that this is a summary of the proceeding. It does not replace the official minutes.

Present : Mme Ghislaine Leblond, Mayor, and Counsellors, Johnny Piszar, Richard D'Amour, Robert Coppenrath Serge Tremblay, Julie Grenier, Jean-Pierre Pelletier, Manon Bergeron Gen. Manager, Claude Lachapelle Municipal Insp.

Resolution — Agreement with the Municipality of Ayer's Cliff for Fire Protection
By means of this resolution, the Members of Council accept the Agreement as presented, and authorize the payment of $22,500 to be made on 1st March 2012.

Request to make a Mutual Agreement with the Municipalities of Ayer's Cliff and Hatley to rent premises in case of a major disaster
The Council accepts the request of the Inter-municipal Committee of the Villages of Ayer's Cliff and Hatley to enter into a mutual agreement for the rental of premises in case of a major disaster.

CLD (Local Development Centre) — Renewal of the Tourist Brochure
The Municipality approves the contract for the period 2012-2014 to reserve a ¼ page in the Tourist Brochure. The cost for the seasons 2012-2013 and 2013-2014 is $275 per season, plus applicable taxes per season.

Request for Sponsorship — Heart and Stroke Foundation, Coaticook Division
The Municipality agrees to donate the sum of $100 to the heart and Stroke Foundation. Two tickets are to be made available for the benefit show *Coeurdialment Votre* (Heartily Yours) to take place on 11th February next in Coaticook.

Adoption of Regulation #234-2012, Regulation pertaining to Fire Prevention
This Regulation applies to all buildings, whether residential, agricultural, public, or having a public character, businesses, factories, warehouses and all other industrial types.

Notices of Motion
Notice of Motion: Regulation 224-2012: *Urban Renewal Plan* and the adoption of this Regulation.
Notice of Motion: Regulation 225-2012: *Zoning* and the adoption of this Regulation.
Notice of Motion: Regulation 226-2012: *Sub-divisions* and the adoption of this Regulation
Notice of Motion: Regulation 227-2012: *Construction* and the adoption of this Regulation
Notice of Motion: Regulation 228-2012: *Permits and Certificates*
Notice of Motion: Regulation 229-2012: *Conditions for the Issuance of Construction Permits* and the adoption of this Regulation.
Notice of Motion: Regulation 230-2012: *Minor Exceptions* and the adoption of this Regulation
Notice of Motion: Regulation 231-2012: *Conditional Usage* and the adoption of this Regulation
Notice of Motion: Regulation 232-2012: *PAE (Comprehensive Development Program)* and the adoption of this Regulation
Notice of Motion: Regulation 233-2012: *PIIA (Architectural Plans and Implementation)* and the adoption of this Regulation
(You can refer to the Public Notices of the Notices on page 4 and the centre page. They are in French only)

Gift to the CSSS (Health and Social Services Centre)
Members of Council authorized the payment of $200 as a gift to the CSSS, as suggested by the family of M. Romeo Lagueux, deceased.

Request for authorization to hold a Second Festival by Shazamfest
By resolution, voted by the majority, the Municipal Council authorized a second festival (electronic music) in 2012, to be held on 13th and 14th July.

Caution

The summaries of regulations and Council meetings are for information purposes only. They have been edited for clarity and ease of administering. The Municipality is neither legally bound by them nor responsible for the accuracy of the writing. Of course, you can always consult the regulations and minutes of meetings in their original form at the municipal office.

USEFUL NUMBERS

FIRE	**911**
EMERGENCY	**911**
AMBULANCE DE COATICOOK	**911**
CLSC	819-849-4876
CHUS	819-346-1110
PARISH	819-849-6884
SÛRETÉ DU QUÉBEC *information	819-849-4813
SÛRETÉ DU QUÉBEC *urgence	310-4141
BUREAU MUNICIPAL	819-838-4334
INSPECTEUR MUNICIPAL	819-578-6171
CENTRE COMMUNAUTAIRE	819-838-5650
SITE D'ENFOUISSEMENT	819-849-9479
INFO EXCAVATION	1-800-663-9228
INFO CRIME	1-800-711-1800
INFO SANTÉ	**811**

Hydro Québec — PANNES ET URGENCES **1-800-790-2424**

MUNICIPAL COUNCIL

GHISLAINE LEBLOND, MAIRE	819-849-7887
JOHN PISZAR	819-876-1073
RICHARD D'AMOUR	819-838-4626
ROBERT COPPENRATH	514-516-4617
SERGE TREMBLAY	819-849-6874
JULIE GRENIER	819-838-1625
JEAN-PIERRE PELLETIER	819-838-5664

Municipal Council meetings take place on the first Monday of the month at 7:30 p.m. at the Way's Mills Community Center, 2081 ch Way's Mills

Opening hours of Barnston-Ouest Municipality office
Monday to Thursday from 8:30am to noon and 1:00pm to 4:30pm. Closed on Friday

If you have any suggestions or comments
Contact us at 819-838-4334
Composition and layout: Sylvie Dolbec, Manon Bergeron
Translation: Somen Goodman
E-mail: barnston.ouest@xittel.ca
Web site: www.barnston-ouest.ca

RECYCLING AND COMPOST BINS

Now that winter is here with its accumulation of snow, too many bins are staying alongside the road for days on end. Please take your bins in as soon as you can to keep the way clear for snow removal equipment which can easily damage them.

IMPORTANT IMFORMATION

IN CASE OF EMERGENCY - AMBULANCE, FIRE, POLICE PHONE NUMBER 9-1-1

MAKE SURE YOU SPECIFY THAT YOU ARE CALLING FROM THE MUNICIPALITY OF BARNSTON WEST

IMPORTANT — PLEASE NOTE

FOR ALL BUILDING PERMITS: RENOVATION, EXTENSIONS, NEW CONSTRUCTION RESIDENTIAL AND AGRICULTURAL, FOR PERMITS ISSUING WELL-DIGGING AND SEPTIC FIELD INSTALLATION AND FOR INFORMATIONS ABOUT THE URBAN PLANNING REGULATION

PLEASE CONTACT
M.YVAN VANASSE
INSPECTOR OF BUILDINGS AND THE ENVIRONMENT

MUNICIPAL OFFICE, - 838-4334
THURSDAY MORNINGS (8.30AM – 12.00PM)

A Permit to install a Septic System is obligatory and the Inspector is required to make an on-site visit to verify the work
Please contact M. Yvan Vanasse
Inspector of Buildings and the Environment
Thursdays from 8:30 am to Noon

JANUARY 2012

Le Joyau

www.barnston-ouest.ca

Distributed free of charge in Barnston West

Winter Fun In Barnston-West

The Barnston West Leisure Committee

invites you to bring the whole family to the Kingscroft Skating Rink for our winter Celebration on 12th February 2012 from 1:00 pm to 4:00 pm.

On the menu: skating, friendly hockey matches, snowshoe treks, snow sculptures and more. Lots of attendance prizes await you. Surprise gifts for the kids and there will be hot chocolate on hand.

This event is organized by the Barnston West Leisure Committee in collaboration with Kino-Québec and the Coaticook MRC.

For information call Julie Grenier in charge of the Leisure Committee at 819-838-1625.
Martine Auray, agente de développement en loisir MRC de Coaticook.

If it rains or if it is too cold, we'll have to cancel.

Come and celebrate winter with us!

In this issue:

Council Meeting	*3*
Thieves	*4*
911 identifiers	*4*
SOS Prevention	*5*
Dog license	*5*
Recreation Committee	*6*
Honour	*7*